



Projet de Parc naturel régional Rance Côte d'Émeraude

La Région Bretagne a initié en 2009 une enquête destinée à enrichir la connaissance patrimoniale du territoire du futur Parc naturel régional Rance Côte d'Émeraude. L'ouverture de plusieurs sites à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2015, permet la découverte du patrimoine sur ce territoire entre terre et mer.

Chantier naval et cale sèche de la Landriais *un patrimoine maritime unique en Europe*

Au 19^e siècle, l'anse de la Landriais était entièrement occupée par des chantiers navals. On y construisait de petits bateaux adaptés à la pêche ou au transport sur la Rance maritime (gabares, chippes, carrelet, chaloupes, etc.).

Fondée en 1850 par la famille Saubost, le chantier de construction navale voit le jour sur les bords de Rance. En 1880, François Lemarchand, ancien capitaine au long cours, en prend la direction. Pour répondre à la demande croissante en réparation de navires liée au développement de la grande pêche à Terre-Neuve, ce dernier fait construire en 1908 sur l'estran, devant ses chantiers, une cale sèche, entièrement en bois épousant la forme d'une coque de navire de 45m de long.

Mise en service dans les années 1910, elle est à l'époque la seule cale sèche existante entre Brest et Cherbourg, pouvant recevoir un navire de la taille d'un terre-neuva. Elle était destinée au **carénage*** et au **calfatage*** des embarcations vouées à la flotte morutière.

La fermeture à l'extrémité aval de la cale est assurée par une porte à deux vantaux tandis que son extrémité amont est conçue pour accueillir la proue du navire.



Cale sèche avant sa restauration, vue générale à marée haute



Cale sèche après restauration, vue générale

Entièrement restaurée, la cale sèche du chantier naval Lemarchand témoigne de la rareté de ce type de construction, unique en Europe. En 1996, débute les travaux de restauration. L'inauguration a lieu 12 années plus tard en 2008. La cale est inscrite au titre des monuments historiques depuis le 8 août 1996.

Glossaire :

* **Le calfatage** est l'action qui consiste à remplir les espaces entre les planches constituant le revêtement extérieur de la coque et du pont d'un bateau afin de le rendre parfaitement étanche. Cette opération est accomplie par une personne nommée le calfat.

* **Le carénage** est la série d'opérations de révision périodique d'une coque de navire en vue de lui redonner ses qualités nautiques.

Lorsque François Lemarchand crée le chantier naval, toutes les activités sont manuelles. Charpentiers, perceurs, calfats, scieurs de long utilisent leurs propres outils. Peu à peu les travaux de construction et de réparation imposent le recours à la mécanique. En 1901, est mise en service une machine à vapeur horizontale composée d'une chaudière à foyer intérieur. La vapeur produite par l'engin permettait d'actionner un outillage pour le travail du bois sur le chantier. Cette machine devenue très vite insuffisante est remplacée par une nouvelle achetée à l'exposition universelle de Paris.



Vue générale du moteur Duvant

Louis Lemarchand reprend le chantier en 1920 et acquiert en 1926 un moteur de chez Duvant qui permet d'entraîner une dynamo alimentant en courant continu les machines de l'atelier. Ce tournant technologique d'envergure a permis d'électrifier le chantier et de développer l'outillage électroportatif. Le moteur est aujourd'hui exposé au public par Les Amis de la Baie de la Landriais, dans l'ancien local du treuil de hissage du chantier naval.



Détail du moteur Duvant

Le chantier naval s'est spécialisé au fur et à mesure dans diverses activités telles que la réparation de navires, l'entretien et l'hivernage. Actuellement, le site est occupé par un chantier naval de maintenance : le chantier naval de la Landriais qui emploie à ce jour 15 personnes.

Pour découvrir ou redécouvrir ce patrimoine industriel, un musée de la construction navale est tenu et géré par l'association Les Amis de la Baie de la Landriais. Cette dernière s'intéresse également à un processus de réhabilitation des perrés (murets en pierres) présents dans la baie.



L'Inventaire du patrimoine est une compétence du Conseil Régional de Bretagne.
Les résultats des enquêtes sont accessibles à tous via le portail <http://patrimoine.bzh>

Texte rédigé par Othilie Renard.

Photographies Othilie Renard, Claude Quillivic - Région Bretagne
Service de l'Inventaire du patrimoine culturel, Direction du Tourisme et du Patrimoine.
Contact : sinpa@bretagne.bzh